

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Arrêté du 15 avril 2010 portant création
d'une commission centrale de réforme**

NOR : DEVK1009806A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le décret n° 2004-1056 du 5 octobre 2004, relatif au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État,

Arrête :

Article 1^{er}

Il est créé auprès de la directrice des ressources humaines du secrétaire général du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer une commission centrale de réforme compétente à l'égard des ouvriers affiliés au régime spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État défini par le décret n° 2004-1056 susvisé et qui sont affectés ou rattachés dans les services ci-après désignés, dont le siège est situé à Paris ou dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne :

- direction régionale de l'équipement d'Ile de France ;
- service de navigation de la Seine ;
- service national d'ingénierie aéroportuaire ;
- centre d'études techniques maritimes et fluviales.

Article 2

Cette commission est composée comme suit :

- le chef du service auquel l'ouvrier appartient, ou son représentant, qui préside la commission ;
- le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, ou son représentant ;
- deux délégués ouvriers, désignés pour trois ans par les organisations syndicales les plus représentatives dans le ressort de la commission ;
- deux médecins désignés par le président de la commission.

Article 3

L'arrêté ministériel du 5 mai 2006 est abrogé.

Article 4

Cet arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 15 avril 2010.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER